

La date du référendum sur la révision constitutionnelle a été fixée au 1er novembre prochain, a annoncé lundi la Présidence de la République dans un communiqué. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce jour M. Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances

électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution», précise le communiqué. «Au cours de cette rencontre et, à la lumière des consultations du président de la République avec les parties concernées, il a été décidé de fixer la date du 1er novembre 2020 pour la tenue du référendum sur le projet de révision de la Constitution», ajoute la même source. ■

# QUE NE FAUT-IL PAS SACRIFIER SUR L'AUTEL DE LA PUBLICITÉ ANEP ?

Lorsque nous abordons la question lancinante de la situation de la presse, nous évoquons un secteur aujourd'hui sinistré, qui a trop longtemps pâti d'un processus de clochardisation, dont sont responsables, à égal effet, autant les pouvoirs publics que les éditeurs, et dont les premières victimes et les plus évidentes, ce sont bien entendu la profession et ses sacro-saintes valeurs, ainsi que les journalistes, leur place, leur statut, leur stature, mais aussi leur situation socio-professionnelle.

Lire en page 2



**Ammar Belhimer**

**Poursuivre les efforts d'assainissement du secteur de la publicité**

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé lundi à Alger que le gouvernement poursuivra ses efforts en vue d'assainir le secteur de la publicité et de «mettre fin aux ambitions et pratiques contraires au métier de journaliste».

**Banque Nationale**

**La BNA lance des produits de la finance islamique à Blida et à Chlef**

La Banque Nationale d'Algérie a annoncé, dans un communiqué, le lancement des produits de la finance islamique dans deux de ses agences dans les wilayas de Blida et de Chlef. Il s'agit de l'agence de Blida, les Bananiers 445 et de l'Agence principale de Chlef «275», a-t-elle précisé. L'offre de lancement comporte neuf (09) produits conformes aux préceptes de la Charia Islamique

**Khenchela**

**Culture du safran, succès des expériences et problèmes de commercialisation**

La culture du safran a enregistré au cours des trois dernières années une réelle vitalité à Khenchela attestée par la multiplication des exploitations le cultivant, l'extension de la superficie consacrée à cette spéculation et l'augmentation de la production, relèvent les statistiques de la Direction locale des services agricoles (DSA).



# Que ne faut-il pas sacrifier sur l'autel de la publicité Anep ?

**Lorsque nous abordons la question lancinante de la situation de la presse, nous évoquons un secteur aujourd'hui sinistré, qui a trop longtemps pâti d'un processus de clochardisation, dont sont responsables, à égal effet, autant les pouvoirs publics que les éditeurs.**

Les premières victimes et les plus évidentes, ce sont bien entendu la profession et ses sacro-saintes valeurs, ainsi que les journalistes, leur place, leur statut, leur stature, mais aussi leur situation socio-professionnelle.

**Un état des lieux désolant**

Si au sein de la corporation il y a toujours eu des résistances à toute forme d'organisation de la part des grands titres qui ont préféré le cavalier-seul à toute idée de fédéralisme, les quelques organisations qui ont pu voir le jour se sont très vite laissées enfermer dans les enclos politiques et idéologiques ou encore laissées récupérer par des lobbys au service d'intérêts étrangers. Cela, alors que les décisions prises, jusqu'alors, par les pouvoirs publics, loin de la réalité du terrain, ont été menées sans tenir compte des nombreuses expériences véritablement éclairantes ou des mutations en process que le secteur vivait et dans lesquelles il est engagé de plain-pied désormais. C'est une vision des années 90 qui continue à gouverner la décision vis-à-vis de la presse, avec des paramètres, aujourd'hui, obsolètes.

**Des choix anachroniques**

Le tirage est-il un paramètre sensé, censé distinguer titres engagés et titres moins engagés, titres méritants et moins méritants pour définir qui mérite plus ou moins de publicité institutionnelle ? Comme si l'exploit devait consister à produire le plus grand nombre de journaux qui iront certainement garnir les piles des invendus et les dessous des étals des vendeurs de poissons et des fruits et légumes. Comment vouloir encore aujourd'hui encourager le tirage des journaux dans un contexte où 90%, voire plus, des lecteurs sont tournés vers la lecture en ligne ? Doit-on prendre une telle décision juste parce que l'on s'inquiète du sort des imprimeries, alors que c'est l'argent public, après tout, qui va faire tourner des rotatives dont la fonction serait de surproduire des journaux destinés à ne pas être lus ? Et puis dans la même lancée, l'augmentation des tirages est accompagnée d'une augmentation du coût à l'unité en imprimerie à laquelle, en aval, devra forcément correspondre une augmentation du prix à la vente du journal dans les kiosques. Anachronique encore une fois, car les Algériens n'achètent plus les journaux ou très peu, et la tendance est fatalement à la disparition du papier. Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que la distribution, qui est derrière l'échec de la majorité

des journaux, est un secteur informel qui a toujours fonctionné au gré des intérêts des seuls regroupements, lesquels, aujourd'hui, n'ayant plus de marge dans cette activité, ne rendent plus les invendus à leurs clients (les éditeurs) et, en désespoir de cause, finissent même par demander de percevoir des salaires. Il y a eu une tentative d'organiser la distribution avec la Messagerie de l'ANEP, mais l'initiative fut très vite sabordée par les regroupements et les buralistes, ces derniers ne voulant pas entendre parler de la facturation façon Messagerie ANEP. On ne peut faire l'économie de le redire : augmenter le prix du journal pour justifier l'augmentation du prix à l'impression serait un anachronisme dispendieux et une mesure suicidaire pour les journaux.

**D'une main ce qu'on donne de l'autre**

On a trop souvent devisé, et de façon injuste, envers la plupart des éditeurs sur l'aide que reçoivent les journaux de la part des pouvoirs publics à travers l'octroi quotidien de la publicité institutionnelle. Nonobstant les quelques titres qui ont été destinataires, pour des raisons inconnues, de quotas publicitaires régulièrement supérieurs à tous

ceux de leurs confrères, la presse, dans son ensemble, vivote et peine à boucler ses fins de mois. Il ne faut pas oublier que ce secteur est le plus imposé de tous, obligé de payer un pourcentage pour la formation, un autre pour le cinéma, et un troisième dévolu à la déclaration CNAS des pigistes et autres collaborateurs entre 2.75 et 13%. Avec l'augmentation des charges et en l'absence de fonds d'aide à la presse, les journaux sont constamment sous pression par rapport aux échéances salariales et fiscales, sans oublier les frais fixes qui ne sont pas des moindres (à titre indicatif : carburants (300 000 DA/mois), Internet (60 000 DA/mois) fil APS (200 000 DA/mois) loyer et autres dépenses courantes), alors que l'impression, au prix actuel, induirait un coût mensuel global pour un tirage de 10 000 exemplaires/jour, pas moins de 3 millions 200 dinars. S'agissant du paiement, par l'ANEP, des échéances mensuelles concernant les insertions publicitaires dans les journaux, la convention entre le média planeur et les éditeurs parle de 60 jours, qui viennent de passer à 90 jours, ce alors qu'en réalité le paiement, pour défaut de fonds, est souvent fait après quatre à cinq mois. Un fait très

contraignant pour les titres qui doivent recourir, pour gérer leurs dépenses mensuelles, au découvert bancaire dont on sait qu'il est rémunéré, et lorsqu'enfin arrive le subsiste tant attendu, il est très vite siphonné par la banque qui reprend son dû, quand par ailleurs le journal doit faire des arbitrages entre le paiement impératif des charges fiscales et parafiscales, dont tout retard est passible de pénalités, et le paiement tout aussi impératif des salaires des journalistes. Ce que l'on reçoit d'une main, on le donne de l'autre et tout le reste, autrement dit ces mythes que l'on brosse autour de l'argent de l'ANEP, c'est de la littérature... sauf exceptions, bien sûr.

**La réalité est critique, la solution est politique**

A un problème politique, il ne peut exister que des solutions politiques. Après quoi, l'économique ne peut que suivre. S'agissant de la question politique, elle recouvre en fait l'un des aspects qui ont fondé la presse telle que nous la connaissons, à savoir : le choix de privilégier des journaux aux dépens d'autres sur la base de copinage, de relations personnelles, de concessions de conscience, de complaisance éditoriale et autres critères qui ne permettront jamais à une presse professionnelle d'émerger, sachant que le seul critère qui devrait prévaloir, c'est celui de savoir que le titre en question ne se met pas en porte-à-faux par rapport à la politique étrangère du pays ni n'assume une ligne éditoriale qui va à l'encontre de la sécurité nationale au sens militaro-sécuritaire du terme. A-t-on besoin de rappeler que les seuls journaux qui ont réussi, ce sont des journaux financés par des sources occultes ou soutenus, injustement, par des fonds publics de façon flagrante et ostentatoirement discriminée ? Il faut, pour remédier à toutes ces anomalies et à bien d'autres qui surviennent dans des élans de communication inconsidérés, cesser de faire des révélations sur l'argent de la presse, ou du moins ne pas le faire de façon lacunaire, parcellaire, sélective et/ou ciblée. Ceux qui pensent que l'on doit donner de la publicité aux journaux pour qu'ils se taisent ou ne disent que des choses positives, assignent à la presse un rôle indigne d'elle et de son histoire algérienne. C'est au contraire à l'épreuve d'une presse libre, lucide, consciente, engagée et incorruptible que les trajectoires sociales, économiques et même politiques peuvent être corrigées, réajustées. Mais une presse libre ne doit pas être une presse de diffamation, d'injures et de critiques erronées et irréflechies ; l'engagement déontologique et éthique est à ce prix, tel que pourrait l'éclairer l'exemple des deux titres qui ont publié l'interview du P-DG de l'ANEP et qui n'ont pas pris la peine de consulter les titres cités pour avoir leur version des faits. Auraient-ils choisi de sacrifier la déontologie sur l'autel de la publicité ?

Par Ahmed Rihani

## Avant le monopole de l'ANEP sur la publicité : Une jungle de népotisme et de corruption

☞ **Certaines voix, certainement muées par les perspectives** qu'ouvrirait pour elle la fin de la gestion, par l'ANEP, de la publicité institutionnelle, appellent à lever le monopole de cette entreprise sur le média planning des annonces publiques. Quoi de plus normal que de vouloir une levée de monopole quand on est sûr de pouvoir en profiter pleinement aux niveaux national et local ? Cela surtout quand on sait que cette levée de monopole laisserait inévitablement toute latitude aux annonceurs publics pour choisir eux-mêmes les journaux dans lesquels ils inséreraient leurs annonces. **C'est cela même qui nous amène à rappeler que la principale** raison qui a poussé les pouvoirs publics à centraliser la distribution de la publicité institutionnelle et à en confier la gestion à une entreprise telle que l'ANEP, c'est le fait que le flou qui entourait le choix des annonceurs permettait à des élus locaux de se sucrer avec la complicité d'intermédiaires ; il en était de même de nombreux entreprises publiques dont les dirigeants, par affinité ou par sympathie, ne choisissaient que quelques journaux pour leurs insertions publicitaires et leurs annonces institutionnelles. **Le souci de préserver un certain pluralisme médiatique** et une diversité des expressions éditoriales sur la place algérienne était la principale motivation qui avait présidé à la décision de concéder le monopole à l'ANEP d'un portefeuille dont il faut rappeler qu'il appartient au ministère de l'Intérieur. L'application de cette mesure et les perversions qui ont suivi étaient surtout le fait de mauvaises décisions et/ou d'une volonté de mener la presse au pas au lieu d'instaurer un modèle de régulation définitivement axé sur des normes universelles lisibles pour tous. **Echec, certes, mais il ne s'agit pas de jeter** le bébé avec l'eau du bain, devenue trouble. Il s'agit de reconduire le seul modèle valable, en l'absence d'un modèle économique qui viabilise l'activité de presse, en le débarrassant des manipulateurs qui entendent faire de l'argent de la publicité publique, au lieu que ce soit un levier de développement et de performance médiatiques, un instrument de pression ou un chantage à la publicité publique. **Certains titres qui appelaient, il n'y a pas si longtemps,** à la levée du monopole sur la publicité publique parce qu'ils préjugeaient du sort favorable que leur ferait un contexte de gestion plus libéral, entendent aujourd'hui faire partie des bénéficiaires tout en s'attendant à avoir les plus grands quotas sur la base d'un critère dépassé : le tirage. **Tout cela semble encore complexe et accuse des divergences** que seul un débat ouvert et inclusif est à même de réduire, en espérant que les pouvoirs publics, qui semblent s'approcher de plus en plus de la plus précise des perceptions, puissent associer toute la presse afin d'arriver à prendre les décisions les mieux argumentées et les plus équitables. Une solution consensuelle et de long terme est à ce prix.

A. R.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## Conseil des ministres 1 million de micro-entreprises en 2024

**A l'horizon 2024, le nombre de micro-entreprises devrait atteindre 1 million, capables de contribuer à la création de la richesse nationale et d'emplois au profit d'une main d'œuvre jeune, qualifiée et formée, grâce à une plate-forme économique solide faite d'un ensemble cohérent et coordonné de micro-entreprises et de Start-ups.**



■ Une attention particulière sera accordée aux entreprises, créées dans le cadre de l'Ansej, qui font face à des difficultés de gestion et de financement. (Photo : D.R)

Elles seront installées dans des zones d'activités économiques englobant les différents métiers et professions. C'est l'orientation donnée par le Président Abdelmadjid Tebboune au cours de la réunion par visioconférence du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche. Le Président Tebboune a demandé de recourir aux bureaux d'études régionaux pour leur création qui se fera en fonction des besoins de la nouvelle approche économique et en tenant compte de l'élargissement du champ de participation d'une manière plus efficace de la femme dans le monde de l'entrepreneuriat.

Le Président Tebboune a appelé

à s'écarter de la vision purement sociale de la place des micro-entreprises dans la construction d'un nouveau tissu économique, tout en leur accordant un intérêt et une dimension économiques.

Une attention particulière sera accordée aux entreprises, créées dans le cadre de l'Ansej, qui font face à des difficultés de gestion et de financement.

Par ailleurs, une importance capitale est donnée, par le Président Tebboune, à l'accélération du processus de numérisation des secteurs et départements ministériels et au raccordement entre ces derniers en vue de leur permettre d'échanger les données et de rattraper le retard enregistré en matière de numérisation de départements vitaux, appelés à fournir à l'Etat des indicateurs économiques dans le cadre de la mise en œuvre de

la nouvelle approche économique. Objectifs : recensement des richesses nationales, pour mieux connaître nos potentialités et définir nos besoins; lutter sur le terrain contre la bureaucratie et la corruption et faire face aux manœuvres tendant à maintenir l'opacité dans la gestion de l'Economie nationale. Le débit internet étant une condition essentielle pour l'aboutissement du processus de Numérisation et des Statistiques, le Président Tebboune a demandé à trouver une solution définitive au problème de faiblesse du débit internet, définir les facteurs nuisibles et soumettre le dossier au Conseil des ministres si le besoin se fait sentir. Le président de la République a chargé le ministère de tutelle de veiller à opérer une révolution en matière d'élaboration de statistiques précises et réelles, permettant de cristalliser la nouvelle

approche socio-économique, loin des procédés classiques et de contrer toute forme de récupération politique et de désinformation de l'opinion publique. Le Président Tebboune a demandé également à revoir le système des transports terrestre, maritime et aérien sur la base des critères de rentabilité et de qualité des prestations. L'utilisation du gaz liquéfié sera introduite dans le transport par route et l'électrification des trains, généralisée avec interdiction de toute acquisition de locomotives fonctionnant au gasoil. Autres orientations données par le président de la République : accorder la priorité au développement du rail pour englober les quatre coins du pays ; si le besoin se fera sentir, créer une compagnie aérienne nationale supplémentaire avec une meilleure exploitation des aéroports intérieurs et l'ouverture de nouvelles lignes internationales ; enfin reconsidérer le transport maritime par l'amélioration de la gestion des ports, l'ouverture de terminaux maritimes, la consolidation de l'actuel flotte maritime.

Par ailleurs, le Président Tebboune a accordé au ministre des Ressources en eau un délai d'une semaine pour trouver une solution définitive aux perturbations et suspensions de l'alimentation en eau dans certaines wilayas. Des décisions ont été prises par le Conseil des ministres concernant la Grande Mosquée d'Alger.

Lakhdar A.

## Conseil des ministres Le président Tebboune ordonne une révision du système des transports

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, avant-hier dimanche, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres qu'il a présidé par visioconférence, la révision du système des transports, terrestre, maritime et aérien sur la base des critères de rentabilité et de qualité des prestations.

«Le dossier des transports sera réexaminé lors du prochain Conseil des ministres», a précisé le chef de l'Etat, appelant à l'électrification des trains, la cessation de toute acquisition des locomotives fonctionnant au gasoil et de l'introduction de l'utilisation du gaz liquéfié, indique un communiqué de la Présidence de la République, publié sur sa page Facebook. Le chef de l'Etat a, à l'occasion, instruit le ministre des Transports à l'effet d'accorder la priorité au développement du réseau ferroviaire afin qu'il englobe toutes les régions du pays pour atteindre Tamanrasset au-delà, et Adrar et au-delà, dans la perspective de la construction et de l'exploitation du port d'El Hamdania. Ce qui permettra, a-t-il poursuivi, de réduire la pression sur le trafic terrestre et de réduire les coûts de transport de mar-

chandises et de voyageurs. Ordonnant, à cet effet, l'intensification des contacts avec le partenaire chinois et la soumission, une nouvelle fois et prochainement, le dossier devant le Conseil des ministres. Le Président Tebboune veut également reconsidérer l'ensemble du transport aérien, même si nécessaire, de créer une compagnie aérienne nationale supplémentaire pour répondre à la demande en faisant un meilleur usage des aéroports nationaux afin qu'ils soient d'un coût acceptable, et en ouvrant de nouvelles compagnies aériennes internationales pour accroître les capacités du transport aérien national. S'agissant du transport maritime, le premier magistrat du pays a exprimé sa volonté de revoir son système en améliorant, a-t-il indiqué, la gestion des ports, en ouvrant de nouvelles infrastructures maritimes et en renforçant la flotte maritime nationale pour arrêter la fuite des devises, en raison du coût du fret maritime, sachant que l'actuelle flotte ne couvre que 3% des marchandises importées. Pour ce qui est du secteur des micro-entreprises et de l'emploi de jeunes, le chef de l'Etat a

invité les responsables à s'écarter de la vision purement sociale de la place des micro-entreprises dans la construction d'un nouveau tissu économique, tout en leur accordant, a-t-il fait savoir, un intérêt et une dimension économiques. En s'appuyant sur la création de zones d'activités économiques au profit des micro-entreprises englobant les différents métiers et professions, et l'accompagnement et l'orientation des entreprises, créées dans le cadre de l'Ansej, qui font face à des difficultés de gestion et de financement, en les assistant pour assurer leur intégration économique. Et le recours aux bureaux d'études régionaux pour la création de microentreprises, en leur assurant l'opportunité d'accéder au marché du travail. Le Président Tebboune a également insisté sur la nécessité de reconsidérer et de redéfinir les micro-entreprises en fonction des besoins de la nouvelle approche économique, ainsi que sur l'élargissement du champ de participation d'une manière plus efficace de la femme dans le monde de l'entrepreneuriat.

Rabah Mokhtari

### CONFÉRENCE

#### Histoire hommage

Rencontre sur une économie nouvelle des 18 et 19 août

#### Le Chef de l'Etat ordonne la mise en œuvre sur le terrain des recommandations

La conférence nationale sur le plan de relance économique pour une économie nouvelle tenue les 18 et 19 août derniers, a été abordée, lors du Conseil des ministres du dimanche dernier présidé par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune. Il a, à cet effet, instruit le gouvernement de mettre en œuvre sur le terrain les décisions, ainsi que les recommandations, de cette rencontre, afin qu'elles ne restent pas de simples écrits, car, le sort du pays étant tributaire de la concrétisation de la nouvelle approche économique», a-t-on précisé dans le communiqué final du Conseil des ministres. Dans ce sens, le Président Tebboune a chargé le Conseil national économique et social d'assurer le rôle de médiateur entre le Gouvernement et les opérateurs économiques, en s'élevant en cellule de veille pour le suivi de la mise en œuvre.

Par la suite, le chef de l'Etat a, également, instruit le gouvernement de présenter au Conseil des ministres, «en l'espace d'un mois, une évaluation préliminaire de l'application de ces décisions et recommandations, et lier la réalisation de chaque projet à un délai préalablement défini». Il a, notamment, chargé les ministres des Finances, du Commerce et de l'Industrie d'identifier la nature du guichet unique, ses missions et sa géolocalisation pour être opérationnel dans trois mois au plus tard et ne s'occuper que des grands investissements. En ce qui concerne les Start-ups, des micro-entreprises et celles ayant un caractère financier, le président de la République a ordonné l'adoption du système de déclaration de projet dans une première étape afin de surmonter l'ensemble des obstacles qui anéantissent les initiatives créatrices... Le registre de commerce sera retiré ultérieurement, une fois le projet entré dans la phase production, ce qui fera des jeunes porteurs de projets de véritables opérateurs économiques. Le président de la République a accordé au «ministre des Ressources en eau un délai d'une semaine pour trouver une solution définitive aux perturbations et suspensions de l'alimentation en eau dans certaines wilayas». A rappeler que le Conseil des ministres a, ultérieurement, approuvé trois projets de décret présidentiel portant ratification d'une Convention-cadre de coopération bilatérale avec la République islamique de Mauritanie dans le domaine de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, conclue à Alger le 20 décembre 2019, ainsi qu'un mémorandum d'entente avec la République de Turquie dans le secteur des ressources en eau, signé à Alger le 9 octobre 2019. Et enfin, un mémorandum d'entente avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant ouverture d'une École internationale britannique en Algérie, signé le 9 mars de l'année en cours.

Djamila Sai

### BRÈVE

Faiblesse du débit Internet

#### Tebboune ordonne de venir à bout du problème

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche, au ministre de la Poste de venir, immédiatement, à bout du problème de faiblesse du débit Internet et d'élaborer un rapport détaillé sur cette question, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le Président Tebboune qui présidait la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence, a instruit le ministre en charge du secteur à l'effet de «trouver une solution définitive au problème de faiblesse du débit internet, définir les facteurs nuisibles et soumettre le dossier au Conseil des ministres si le besoin se fait sentir». «Le débit internet étant une condition essentielle pour l'aboutissement du processus de Numérisation et des Statistiques», le président de la République a instruit le ministre de la Poste et des Télécommunications à l'effet de «venir à bout, immédiatement, du problème de faiblesse de débit internet et élaborer un rapport détaillé sur ce dossier», ajoute la même source. L'Algérie a, rappelle-t-on, connu des perturbations de la connexion Internet, imputées par Algérie-Telecom à «une perturbation du réseau internet international enregistrée dans certains pays du monde, dont l'Algérie».

Agence

## Chems-Eddine Chitour : «Amener l'Algérie vers une sobriété énergétique à l'horizon de 2030»

**Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, le Pr Chems-Eddine Chitour, a annoncé, hier lundi à Alger, le lancement, imminent, d'un immense chantier, adossé à une vision nouvelle, destinée, a-t-il dit, à faire sortir l'Algérie de son ébriété actuelle pour l'amener vers une sobriété énergétique, à l'horizon de 2030.**



■ Nécessité durant la décennie à venir, de réussir la transition énergétique, et assurer un viatique aux générations futures. (Photo : DR)

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, le Pr Chems-Eddine Chitour, a annoncé, hier lundi à Alger, le lancement, imminent, d'un immense chantier, adossé à une vision nouvelle, destinée, a-t-il dit, à faire sortir l'Algérie de son ébriété actuelle pour l'amener vers une sobriété énergétique, à l'horizon de 2030.

«Il existe, désormais, un cap, ouvrant la voie vers le futur, sur la base d'une rationalisation des dépenses et de création de richesse en consommant moins et mieux», a indiqué le représentant du Gouvernement.

Il s'agit, a poursuivi le ministre, de passer d'un mode de consommation du fossile en quantité raisonnable à celui du renouvelable.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a estimé que face aux défis qui s'annoncent en ma-

tière d'énergie, d'eau, d'environnement, de changement climatique, auxquels s'ajoute celui de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), nous devons, souligne-t-il, faire preuve d'intelligence et avoir une visibilité.

Mais pour cela, observe le Pr Chems-Eddine Chitour, il faut dresser un état des lieux et connaître nos capacités.

«Des 2.500 milliards de m3 de gaz restant au pays et compte tenu du rythme de leur consommation, nous en avons pour une vingtaine d'années, d'où l'impératif de consommer moins, en consommant mieux», prévient-il.

Pour le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le pays veut continuer à exporter de l'énergie, ou bien la consommer.

«On ne pourra plus faire les deux», a-t-il indiqué encore. D'où

la nécessité durant la décennie à venir, de réussir la transition énergétique, et assurer un viatique aux générations futures. Mais avant toute chose, observe encore Pr Chems-Eddine Chitour, il faut dire la vérité aux citoyens, lesquels se doivent de savoir qu'en matière de consommation d'énergie, nous vivons au-dessus de nos moyens.

L'un des premiers chantiers que son département ministériel s'appête à lancer, a relevé Pr Chems-Eddine Chitour, est celui des économies d'énergie.

En faisant, a encore poursuivi l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne, la chasse au gaspillage.

Et, observe le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, si tout le monde adhère, nous pourrions faire 10% d'économie de cette énergie, soit l'équivalent de 1,8 milliard de dollars.

Sur un autre registre, le ministre

de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, a révélé l'acquisition, dans l'immédiat, de 200 000 kits de GPL, pour autant de véhicules. «Nous envisageons de convertir 200 .000 voitures au GPL. Lesquels, permettront d'économiser 200 millions de tonnes d'essence. Une telle opération réduira la facture des importations de carburants de 200 milliards à 60 milliards de dollars», a observé Pr Chems-Eddine Chitour. Le département ministériel du Pr Chems-Eddine Chitour, compte, également, diminuer l'usage du diesel, un danger public, en le remplaçant, a-t-il observé encore, progressivement par le diesel fioul et le GNC. Et, par ailleurs, d'aborder une autre phase consistant en l'introduction progressive de véhicules roulant à l'électricité.

«Nous ambitionnons d'introduire outre des véhicules de tourisme, des bus et des trains utilisant le même type d'énergie, pour lesquels, quatre bornes de recharge ont déjà été installées», a affirmé le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

«En sortant des anciens schémas et en faisant preuve d'imagination, l'objectif tend à aller vers un usage grandissant de l'énergie produite par le soleil, pour créer des villes nouvelles, et alimenter les habitations, les administrations publiques et le secteur agricole en électricité», a encore poursuivi Pr Chems-Eddine Chitour.

**Rabah Mokhtari**

### RÈGLES DE PRÉVENTION

#### Tourisme-Solidarité

GTH

### 2.000 travailleurs sans salaire depuis huit mois

En charge de plusieurs filiales liées aux différents systèmes d'adduction, de distribution et de gestion de l'eau dont celui des barrages, des sources et des conduites, la gestion administrative et financière du Groupe des entreprises des Travaux Hydrauliques est sérieusement ébranlée par des perturbations. En charge d'une dizaine de filiales comportant quelques 2.000 cadres et agents, ce groupe aux activités véritablement stratégiques de par l'importance qu'il occupe, dont la distribution de l'eau potable, est déstabilisée par une grève. Elle a été provoquée ce dimanche au motif de non-paiement des salaires ponctuant huit mois de perturbations. D'où le ras-le-bol qui a caractérisé les salariés avec pour conséquence la suspension de toute activité des travailleurs jusqu'à la satisfaction de leur principale revendication à savoir le versement des salaires. Cette crise est intervenue au lendemain du changement du staff des dirigeants. Elle serait aussi, selon plusieurs cadres et syndicalistes, la conséquence de la décision de ces mêmes dirigeants, de procéder à une compression des effectifs. Ce que nous n'avons pas pu vérifier auprès de la DG que nous avons vainement tenté de contacter. Une tentative maintes fois réitérées d'autant que le groupe et ses entreprises sont confrontées depuis des mois à plusieurs grèves. Ils ont été soumis à de fortes pressions à l'origine des importantes perturbations. Notamment au niveau de la principale conduite d'adduction d'eau du barrage de Cheffia et celle de Meksa toutes deux dans la wilaya de Tarf à une cinquantaine de kilomètres plus loin. La fermeture des routes à la circulation de part et d'autres tôt le matin de ce dernier dimanche, a imposé au wali d'intervenir sous peine de voir mis en off-course le chef-lieu de wilaya Annaba siège du groupe donc des donateurs d'ordre. Ce qui a été démontré déjà plusieurs fois durant les 8 précédents mois au cours desquels les 2.000 salariés ont, à maintes reprises, mis en relief leurs capacités de blocage. C'est la même stratégie adoptée une nouvelle fois ce dernier dimanche à Annaba. Ils ont fermé hermétiquement toutes les voies de circulation. Saisi le jour même par les protestataires, le wali a réussi à desserrer l'étau en procédant au versement de la somme de 10.000 DA promise par le président de la République à tout travailleur. Ce qui a permis à de nombreux travailleurs de se poser la question sur le pourquoi de ce retard depuis le mois de mai 2020 du versement de ce droit à des chefs de famille qui n'ont que leur salaire pour vivre.

**Manel Z.**

**A. Djabali**

## Grande Mosquée d'Alger Deux instances pour la maintenance et la gestion religieuse et scientifique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné avant-hier de mettre au point une conception pour la mise en place de deux instances : la première s'occupera de la gestion quotidienne et de l'entretien de la Grande Mosquée, tandis que la seconde prendra en charge sa gestion religieuse et scientifique, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres.

Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence, le Président a chargé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, sous la supervision du Premier ministre, «de mettre au point une conception pour la mise en place de deux instances, la première s'occupera de la gestion quotidienne et de l'entretien du Complexe, tandis que la seconde prendra en charge sa gestion religieuse et scientifique».

Dans le même contexte, le président de la République a instruit d'«allouer les affectations financières nécessaires au fonctionnement de ce lieu de culte, à partir du 1er novembre prochain (date prévue pour son inauguration), et d'élaborer un projet de budget dans lequel

sont inclus les recettes de ce monument civilisationnel». Par ailleurs, le Président Tebboune a exprimé sa «satisfaction» de sa visite d'inspection effectuée jeudi passée à la Grande Mosquée d'Alger et ses annexes.

Il a adressé à cette occasion ses remerciements aux responsables du projet et aux compétences nationales qui avaient tenu compte, dans la réalisation de ce chef-d'œuvre architectural et monument civilisationnel, religieux et culturel, ce que recèle l'Algérie d'authenticité, de diversité culturelle et de profondeur historique, ajoute le communiqué.

Il convient de rappeler que le président de la République avait instruit, lors de sa visite de travail et d'inspection à la Mosquée d'Alger, le ministre des Affaires religieuses à l'effet de procéder à la création d'«une instance scientifique de haut rang» qui va prendre en charge l'aspect scientifique de cet édifice.

Il a appelé en outre, à «faire appel aux grands instituts de par le monde, pour peu que le référent religieux national puisé de la modération et du juste milieu soit respecté, mais aussi aux contributions internationales du

monde musulman, à l'exclusion de ce qui s'oppose à nos orientations». En ce qui concerne la maintenance et l'entretien de ce lieu de culte, le Président Tebboune avait donné des orientations quant à la nécessité de coordonner avec le Premier ministre à l'effet d'établir un contrat avec une grande société pour les besoins de la maintenance et de l'entretien de toutes les structures. Pour lui «l'entretien de la 3ème plus grande mosquée au monde après celles des deux Lieux Saints requiert une société qui soit à la hauteur de la société qui gère l'un des deux Lieux Saints». La mission de cette société qui devra être en mesure de prendre en charge 30 hectares, les structures comprises portera sur la sécurité, l'entretien et l'enseignement, tout en lui accordant la possibilité de «sous-traiter avec des Start-ups» pour effectuer d'autres tâches, a-t-il expliqué dans ce sujet. En outre, le Président Tebboune avait donné une instruction pour que cet édifice scientifique assure «une formation en post-graduation pour les universités algériennes et africaines et une formation de haut niveau pour les imams».

## INFOS EXPRESS



### Viber initie une campagne de lutte contre les messages indésirables «spam»

Viber, propriété de la société japonaise Rakuten et l'une des principales applications au monde pour communiquer via des messages et des appels gratuits et sécurisés, a annoncé le lancement de plusieurs outils pour lutter contre le «spam» et garantir la confidentialité des utilisateurs ainsi que la possibilité de rechercher d'autres utilisateurs par nom via la barre de recherche de l'application. La nouvelle possibilité de recherche sera protégée par des mesures supplémentaires conformément à l'engagement strict de Viber à garantir la confidentialité de ses utilisateurs.

Alors que le monde change et que les applications de messagerie acquièrent un rôle de plus en plus important dans la communication, les utilisateurs recherchent constamment des moyens supplémentaires d'étendre leurs réseaux de communication et de messagerie. Au milieu de cela, les usagers reçoivent plus de messages et d'informations chaque jour. Il est extrêmement important d'éviter les spams et de recevoir des informations vraiment inutiles. Le défi ici n'est pas de pouvoir communiquer avec les gens sur Internet, mais plutôt de le faire d'une manière sûre et extrêmement privée. Les nouveaux outils de protection de la vie privée de Viber offrent la possibilité d'obtenir des informations de manière sécurisée et hautement privée. L'application Viber permet désormais de contrôler qui peut vous ajouter à des groupes de discussion ou des communautés, si la personne est anonyme ou connue ou alors fait partie de vos contacts enregistrés. Pour profiter de cette fonctionnalité, cliquez simplement sur : plus> paramètres> confidentialité> communautés> contrôler qui peut vous ajouter aux communautés.

De plus, les invitations de discussion de groupe anonymes et les invitations à rejoindre les communautés seront déplacées vers la nouvelle boîte de demandes de messagerie pour garder la liste de discussion principale des utilisateurs organisée et exempte de demandes indésirables.

La nouvelle fonctionnalité de recherche de personnes dans l'application Viber donnera la possibilité d'étendre le réseau de communication tout en préservant au maximum la confidentialité de l'utilisateur. Dès que quelqu'un recherche son nom d'utilisateur dans la barre de recherche, le nom apparaît dans les résultats de recherche à côté de la photo de profil de l'utilisateur. Sur la base de la conviction de Viber en l'importance d'assurer la confidentialité des utilisateurs, toutes les conversations qui commentent par la recherche seront soumises à des mesures de confidentialité supplémentaires, dont les plus importantes sont:

- Le numéro de téléphone de chaque utilisateur reste caché à l'autre utilisateur jusqu'à ce qu'il soit partagé.
- L'état de connexion de chaque utilisateur sera masqué.
- Les appels vocaux et vidéo seront désactivés.

Les utilisateurs qui ne souhaitent pas permettre à d'autres de les trouver via la recherche peuvent le sélectionner, il suffit de cliquer sur : Plus> Paramètres> Confidentialité> Autoriser les utilisateurs à vous trouver par votre nom.

Bordj Bou-Arréridj

## Les zaouïas et les associations religieuses tenues de faire face aux courants de division



**Les zaouïas et les associations religieuses «sont tenues de faire face aux courants qui sèment la division au sein de la société», a indiqué dimanche, au cours d'une rencontre à Bordj Bou-Arréridj, le conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar.**

**A**u cours d'une rencontre avec des représentants des zaouïas, des écoles coraniques et des associations religieuses au siège de la wilaya, M. Belakhdar a relevé l'importance de «faire face aux prédicateurs de la fitna à travers l'attachement à l'Islam et la voie de la tolérance», mais aussi «la sensibilisation des citoyens pour affronter les courants de division et oeuvrer à contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle». A ce titre, M. Belakhdar a mis en avant l'importance qu'accorde le Président de la République Abdelmadjid Tebboune aux zaouïas et associations religieuses qui représentent, a-t-il soutenu, «une

symbolique religieuse reflétant l'unité du pays et sa cohésion». Le conseiller du Président de la République, chargé des associations religieuses a également salué les actions de solidarité et de sensibilisation menées par les associations religieuses dans le cadre des efforts nationaux de lutte contre les répercussions de la Covid-19.

Au cours des débats qui s'en suivent, des représentants d'associations religieuses et de zaouïas ont soulevé quelques préoccupations dont la réévaluation des missions des institutions religieuses devant leur permettre de mieux assumer leur rôle dans la société.

Agence

**Affaires religieuses : Le nissab de la Zakat pour l'an 1442 de l'Hégire fixé à 705.500 DA**



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé que le nissab de la Zakat de l'argent et des offres commerciales pour l'an 1442 de l'Hégire a été fixé à sept cent cinquante mille cinq cent dinars algériens (705.500 DA), a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

(Photo > D. R.)

## INFOS EXPRESS

Communiqué

### Djezzy lance une promotion «Hayla Bezzef» et triple le volume internet



Toujours plus proche de ses clients, Djezzy revient avec une nouvelle promotion HAYLA BEZZEF en direction des petits budgets en leur offrant le triple du volume internet et cela pendant un mois.

Durant toute la durée promotionnelle, les bénéficiaires de l'offre auront la possibilité de choisir entre les options suivantes :

- Pour l'option HAYLA BEZZEF 150, le client bénéficiera de 6 Go d'internet au lieu de 2 Go, et de 300 DA de crédit, en plus de l'illimité vers Djezzy.

- Pour l'option HAYLA BEZZEF 100 DA, le client recevra 1.5 Go au lieu de 500 Mo, en plus de 150 DA de crédit bonus et de l'illimité vers Djezzy.

Pour profiter de la promotion, il suffit de composer \*720#, ou de se rendre sur la Djezzy APP ou le site djezzy.dz.

Alors n'attendez plus pour bénéficier des avantages de cette promotion estivale !

C.P

Aïn Fakroun (Oum El-Bouaghi)

## Saisie de 15.500 bouteilles de boissons alcoolisées

Dans le cadre du programme d'action de lutte contre la prolifération des commerces illicites de boissons alcoolisées, nous apprenons que les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn Fakroun ont récemment mis la main sur une quantité importante de boissons de différentes natures et contenances de marque locale. L'opération a été effectuée suite à l'exploitation des informations faisant état qu'un individu utilisait des maisons abandonnées dans un quartier la ville d'Aïn Fakroun



pour le stockage et la vente des boissons alcoolisées. Les éléments qui ont déclenché

une enquête sont parvenus à identifier le suspect. Après avoir entamé toutes les pro-

cédures réglementaires, les mêmes services qui ont investi les lieux sis à la cité El Malha de la même ville, ont découvert pas moins de 15.500 bouteilles de spiritueux et par la même, ont arrêté le mis en cause.

La même source précise que la marchandise saisie a été remise aux services concernés et qu'un dossier relatif à la détention, commercialisation sans autorisation, stockage, défaut de facturation a été instruit à l'encontre de l'inculpé auprès des instances judiciaires.

A.Remache

Troubles au Mali

## Seconde rencontre entre la Cédéao et les militaires mutins

**La délégation de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), conduite par le médiateur dans la crise malienne, l'ex-Président nigérian Goodluck Jonathan, a eu dimanche une seconde rencontre avec les militaires mutins du «Comite nationale pour le salut du peuple», rapportent des médias locaux.**

Les discussions «se déroulent dans un climat très ouvert», a dit Goodluck Jonathan, mandaté pour «assurer le retour immédiat de l'ordre constitutionnel» dans le pays sahélien. «Les entretiens se passent bien», a-t-il encore assuré.

«La solution que nous devons trouver, et je crois que tout le monde est d'accord, c'est une solution qui satisfasse les Maliens d'abord et qui soit aussi bénéfique pour tous les pays de la sous-région», a-t-il souligné à ce propos.

Selon une source proche du dossier, la délégation de la Cédéao aurait fait une proposition au CNSP avant de se retirer de la salle de réunion pour leur donner le temps de l'étudier.

Dans le cadre des discussions visant à apaiser la situation au Mali, la délégation de la Cédéao doit rencontrer également dimanche les ambassadeurs des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne et Chine), a-t-on indiqué auprès de la délégation.

«Très optimiste», Goodluck Jonathan, a résumé en deux mots les pourparlers engagés avec les militaires au pouvoir au Mali. «Nous avons vu le président Keïta, il va très bien», a-t-il dit.

A l'issue de la rencontre avec les membres du CNSP, dont le colonel Assimi Goïta, le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, a de son côté, fait part d'une «volonté de vraiment aller de l'avant».

Du côté des militaires, leur porte-parole, Ismaël Wagué a indiqué que «les



■ Scènes d'émeutes et de pillage dans la capitale malienne Bamako. (Photo : D.R.)

échanges avec la Cédéao se passent très bien».

«Nous avons compris que des chefs d'Etat, comme l'Ivoirien Alassane Ouattara, travaillent pour une décrispation, pour une solution pacifique, même s'ils ont fermement condamné notre prise de pouvoir. Nous sommes ouverts aux discussions», a dit une autre source proche des militaires. Outre le président Keïta, les envoyés ouest-africains se sont également rendus à Kati, ville-garnison de la banlieue de Bamako, où ils ont rencontré les personnalités arrêtées par les militaires, parmi lesquelles le Premier ministre Boubou Cissé, le président de l'Assemblée nationale Moussa Timbiné, et le chef d'état-major de l'armée, le général Abdoulaye Coulibaly.

Pour rappel, les pays voisins du Mali, réunis en sommet extraordinaire jeudi dernier, avaient réclamé le «rétablissement» immédiat du président Keïta et décidé d'envoyer cette délégation à Ba-

mako, la quatrième de l'ex-président Goodluck Jonathan depuis le début de la crise socio-politique qui ébranle le Mali depuis les législatives de mars-avril.

Le départ forcé du président du Mali a été fermement condamné par plusieurs pays et organisations régionales et internationales qui se sont opposées à toute tentative de changement anticonstitutionnel de gouvernement au Mali.

L'Algérie a réitéré mercredi dernier son «ferme rejet» de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement au Mali, affirmant que «la doctrine de l'UA en matière de respect de l'ordre constitutionnel ne «peut faire l'objet d'aucune violation», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Union africaine (UA) a quant elle suspendu le Mali après le changement anticonstitutionnel opéré par les militaires, demandant aussi la libération d'IBK.

R.I

Libye

## L'UMA salue l'annonce du cessez-le-feu en Libye

Le secrétariat général du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a salué l'annonce par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez Al-Serraj, et le président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, d'un cessez-le-feu immédiat à travers l'ensemble du territoire libyen, et appelé à l'accompagnement de cet effort à même de consolider l'aboutissement du processus de paix, indique dimanche un communiqué du secrétariat.

Le secrétariat général s'est félicité de l'annonce faite par le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez Al-Serraj, et le président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, d'un cessez-le-feu immédiat et ce dans la perspective de la relance du processus de paix en Libye.

«Le secrétariat salue cet accord que nous espérons être un motif à même d'écarter la menace d'une guerre civile et ses répercussions sur l'unité, la souveraineté, la stabilité et la prospérité de la Libye et ce dans l'esprit du dialogue, de consensus et de réconciliation, outre un puissant catalyseur pour tracer les contours d'un nouvel Etat libyen loin de toute ingérence étrangère», précise-t-on de même source. Il convient de rappeler que le GNA et la Chambre libyenne des représentants avaient annoncé un cessez-le-feu immédiat à travers l'ensemble du territoire libyen.

Le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez el Sarraj a indiqué avoir donné ces instructions partant de sa «responsabilité politique et nationale» ainsi que «des exigences de la conjoncture actuelle que traverse le pays et la région, et de la crise sanitaire induite par la Covid-19».

Pour sa part, le Parlement de l'Est, sous la présidence de Aguila Saleh a appelé toutes les parties à «un cessez-le-feu immédiat au vu des conditions économiques du pays et de la propagation de la Covid-19».

«Le cessez-le-feu permettra la sortie des mercenaires et le démantèlement des milices», a-t-il ajouté.

L'Algérie s'est également félicité des annonces faites par le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez Al-Serraj, et le président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, d'un cessez-le-feu immédiat à travers l'ensemble du territoire libyen et l'adoption d'un dialogue «inclusif» devant mettre terme à la crise en Libye, avait indiqué vendredi un communiqué du ministère des Affaires Etrangères (MAE). «L'Algérie salue les annonces faites par chacun des président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez Al-Serraj, et du président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, d'un cessez-le-feu immédiat à travers l'ensemble du territoire libyen et l'activation du processus politique à travers un dialogue "inclusif" pour mettre terme à la crise en Libye», précise le communiqué.

«L'Algérie prend note avec satisfaction de cette initiative consensuelle qui reflète la volonté des frères libyens à résoudre la crise et à consacrer la souveraineté du peuple libyen frère», ajoute la même source.

«En coordination avec les pays voisins et sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), elle avait appelé les différents protagonistes à un dialogue inclusif, sans exclusion aucune, à travers l'adhésion au processus de règlement politique à même de garantir l'unité et la stabilité de la Libye et la souveraineté de son peuple frère», poursuit la même source.

R.I

Mali

## Des avancées mais pas d'accord complet entre les militaires mutins et la Cédéao

La seconde rencontre entre la délégation de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et les militaires mutins du «Comite nationale pour le salut du peuple», a permis dimanche des avancées mais pas encore d'accord global et elles reprendront lundi, ont indiqué dimanche soir les deux parties. «Nous avons pu nous entendre sur certains points mais pas sur l'ensemble des points de discussion», a déclaré à sa sortie de plusieurs heures de réunion le chef de la délégation de la (Cédéao), le médiateur dans la crise malienne, l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan, cité par l'agence AFP.

«Aussi bien la Cédéao que les militaires veulent que le pays aille de l'avant», a ajouté Goodluck Jonathan, mandaté pour «assurer le retour immédiat de l'ordre constitutionnel» dans le pays sahélien, dont le président Ibrahim Boubacar Keïta a été



contraint d'annoncer sa démission dans la nuit de mardi à mercredi après avoir été arrêté par des militaires.

«Les discussions continuent. On a eu des points de compromis sur certains aspects, la négociation va continuer demain-

lundi», a pour sa part déclaré le porte-parole des militaires, Ismaël Wagué.

Pour rappel, les pays voisins du Mali, réunis en sommet extraordinaire jeudi dernier, avaient réclamé le «rétablissement» immédiat du Président

Keïta et décidé d'envoyer cette délégation à Bamako, la quatrième de l'ex-Président Goodluck Jonathan depuis le début de la crise socio-politique qui ébranle le Mali depuis les législatives de mars-avril.

R.I

# enquête



## Anomalies et irrégularités dans le foncier Dérapages, manœuvres, irrégularités : L'empire des ex-barons du système

**A** la différence de la quasi-majorité des autres nations, le logement en Algérie passe pour être le baromètre de l'honnêteté du personnel politique. L'habitat était très longtemps le symbole du système mafieux et corrompu, de sorte que le logement s'offrait en réponse à un ou des services rendus. Tous les citoyens de ce pays ont assisté à l'ascension des serviteurs du système qui grâce au stratagème du logement ont construit des fortunes colossales. Des responsables malhonnêtes et des individus sans sou qui se sont retrouvés à la tête d'un véritable empire dont la valeur peut dépasser des milliards de centimes.

### Elargissement du cercle de la mafia politico-financière

Effectivement, la faune qu'on peut qualifier d'une mafia politico-financière avait en si peu de temps et depuis les vingt dernières années réussi à bâtir une grande partie de sa fortune sur le détournement des logements sociaux. Un phénomène qui durant les années 80 et 90 avait pris une proportion étrange et choquante en Algérie.

Une réalité amère lorsqu'on sait que des milliers de logements sont distribués au vu et au su de tout le monde sur des listes affichées au

**L'Algérie est l'un des rares pays au monde sinon le seul où une distribution de logements sociaux provoque l'émeute. La question de l'habitat à pris des proportions politiques telles qu'elle en devient un argument électoral, un enjeu majeur à l'échelon local pour de nombreux élus de différents partis politique.**

public pour des personnes propriétaires de somptueuses villas ou pour des femmes divorcées et sans enfants. Il va sans dire que les années Chadli «Allah yarahmou» puis la décennie noire avaient largement profité au personnel du vieux système qui n'avait pas hésité à se servir.

Au vu de l'ampleur du trafic de l'habitat et des détournements dans lesquels de hauts cadres se sont vus mêler, il est certainement très difficile pour une catégorie de la population illettrée de ne pas voir l'irrégularité et l'injustice des personnages devenues dans un laps de temps des multimilliardaires ayant un objectif premier qui est l'accumulation de capital sur le dos de l'Etat.

Aujourd'hui dans la majorité des villes algériennes, il est des hommes très fortunés qui ont bâti mystérieusement leur empire grâce aux multiples désistements qui rapportent

pour chaque opération des centaines de millions nets d'impôts. Et oui l'appétit des serviteurs de l'ancien système avait pris une ampleur terrifiante qui notamment menace la stabilité de la nation.

Dans ce chapitre, il est important de signaler qu'en 1997 l'ex-chef du gouvernement Ahmed Ouyahia avait annulé la procédure de désistement en confiant aux APC la lourde tâche de distribuer les logements sociaux. Une manœuvre qui se voulait transparente mais qui avait créé l'effet inverse.

A Annaba, les signes de l'ancienne gouvernance sont très apparents dans le secteur du foncier dans lequel on trouve sur différents boulevards ou avenues des promoteurs qui ont piétiné la réglementation et la loi en vigueur en obtenant des permis de construire et des permis d'extension d'immeubles de plus de 14 étages sur l'avenue Bouzered Ho-

cine ou sur la plage de Rizzi Amor grâce à une certaine complicité des ex-maires de la ville de Annaba et d'employés des services techniques municipaux. Certains propriétaires d'anciennes bâtisses ou de terrains au cœur de la ville ont souhaité effectuer des extensions de bâtisses dans ces lieux mais ils ont été refusés alors que d'autres gens à Annaba ont réussi à bâtir des immeubles sur la pente de la montée de l'édough, une terre d'agriculture et d'autres une clinique sur un oued. Tels sont des anomalies inadmissibles et inexplicables dans l'aménagement des villes modernes.

Enfin, les maires étaient devenus les barons du système et ils avaient en réalité élargi le champ des profiteurs des largesses de la République.

Malheureusement l'habitation est devenue une monnaie d'échange et l'occasion d'assurer l'avenir des enfants de certains élus et autres responsables de l'Etat. C'est ainsi qu'on a vu sur des listes de bénéficiaires il existe des jeunes filles de 20 ans, des veuves sans enfants, des chauffeurs de certains directeurs de la wilaya et des maires ainsi que beaucoup d'autres personnes proches de la daïra ou de la wilaya, révèle-t-on.

Okki Faouzi

**CLÔTURE DU SALON INTERNATIONAL VIRTUEL DE LA PHOTOGRAPHIE À TLEMCCEN**

**UN RENDEZ-VOUS POUR LA PROMOTION DU TOURISME**

Le salon international virtuel de la photographie organisé sous le thème «Planète de l'art» pour la promotion du tourisme a pris fin samedi à Tlemcen, a-t-on appris des organisateurs. Le salon a permis d'exposer sur les réseaux sociaux des photos sur le patrimoine immatériel, les sites archéologiques et les arts plastiques, a indiqué Chekroun Abdelkader, chef du bureau de Tlemcen de l'association «Réseau algérien de l'information culturelle», expliquant que ces œuvres ont été sélectionnées par un jury composé de photographes professionnels membres de l'association. La manifestation, organisée du 2 au 21 août courant, a vu la participation de 600 photographes professionnels et amateurs de 26 pays. Le but étant de faire la promotion du tourisme, mettre en lumière le legs culturel de chaque pays, faire connaître des sites archéologiques et encourager des photographes à s'intéresser au patrimoine à travers leur pratique quotidienne.

R. C.

**CLUB DES ARTISTES ALGÉRIENS À ORAN**

**ESPACE POUR LA PROMOTION DE L'ART ALGÉRIEN**

Un club des artistes algériens a été récemment créé à Oran. Il se veut un espace pour la promotion de l'art algérien et faire connaître davantage les artistes, a-t-on appris samedi auprès du syndicat de l'artiste dramatique et cinématographique de la wilaya. Le club des artistes algériens est ouvert à tous les artistes versés dans divers domaines culturels et artistiques. Il a été mis en place jeudi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, a souligné le président du syndicat, Sidi Mohamed Belfadel. Cet espace artistique vise à commercialiser via Internet le produit artistique national, comme il ambitionne de lancer sur les réseaux virtuels une émission «Sous les projecteurs» pour faire connaître le parcours des artistes, leurs œuvres et leurs projets. Le club des artistes algériens permettra un échange d'expériences et de projets avec les clubs arabes similaires, a souligné Mohamed Belfadel.

R. C.

Nouveau livre de Abdelhamid Senouci Bereksi

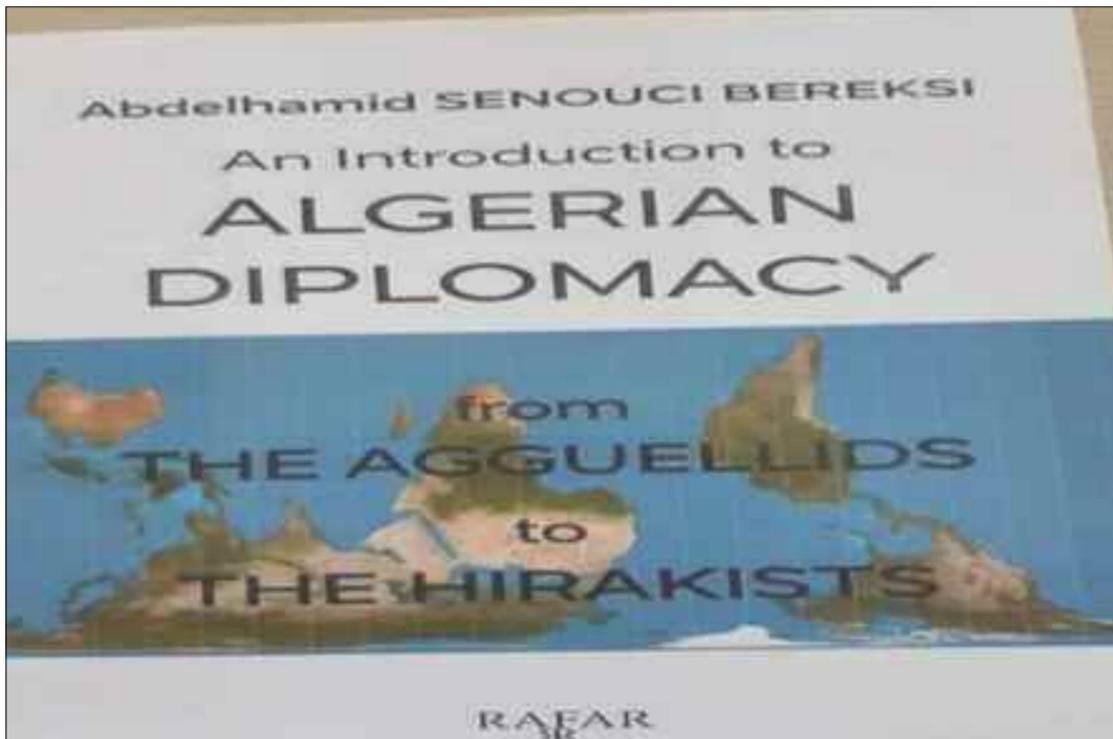
## La diplomatie algérienne à travers l'histoire

**Le diplomate algérien à la retraite, Abdelhamid Senouci Bereksi a publié récemment un nouveau livre intitulé «Introduction à la diplomatie algérienne : des rois amazighs aux hirakistes» dans lequel il a mis en exergue l'histoire de la diplomatie algérienne depuis les temps anciens.**

Paru en anglais aux éditions Rafar sous le titre «An Introduction To Algerian Diplomacy : from the Aguellids to the Hirkists», le livre est composé de 4 chapitres, dont le premier traite de l'histoire de la diplomatie depuis les rois amazigh en passant par les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Turcs à l'époque de la colonisation française et enfin la période post indépendance.

Soulignant que les premiers contacts de la région connue aujourd'hui comme étant l'Algérie et ses habitants amazighs autochtones avaient été avec les Phéniciens, il rappelle que peu d'informations existent sur eux «à part qu'ils ont établi des comptoirs maritimes, qui ont un rôle vital dans les échanges commerciaux». S'agissant de la diplomatie algérienne à travers les différents royaumes après la venue des Arabes, l'auteur cite à titre d'exemple l'Etat Rustumide «qui a relié le Sahara à la région du Maroc», les Hammadites, dont le règne a été marqué par la tolérance envers les étrangers, et Tlemcen, qui a été, a-t-il dit, «le plus important centre commercial reliant l'Afrique à l'Europe».

Concernant, la diplomatie algérienne durant les Ottomans, l'auteur rappellera que l'Algérie était, durant l'époque des Deys, «un allié des Ottomans mais spirituellement attachée au Califat», tout en étant indépendante d'Istanbul puisque ses relations diplomatiques étaient établis en son nom. «Durant l'époque des Deys a été



créé un Etat algérien avec des frontières, une armée régulière et une capitale (Alger). Un Etat qui a un poids dans la région méditerranéenne et dans le monde et jouissant de prospérité, de paix et de la sécurité, ce qui lui a valu la convoitise des pays européens», a-t-il ajouté.

A l'époque, indique l'auteur, l'Algérie avait une diplomatie à caractère 'international', rappelant qu'elle avait été parmi les premiers Etats à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis en 1783 et avait des relations commerciales avec plusieurs pays d'Europe et d'Asie. Concernant la diplomatie algérienne durant l'époque coloniale française, M. Senouci Bereksi traite cette époque en 3 étapes.

Outre la première (1830-1919) marquée par les révolutions populaires, comme celle de Ahmed Bey, et la deuxième (1919-1954) par les mouvements politiques de résistance, comme celui de Messali El Hadj, l'auteur qualifie la troisième (1954-1962) de période de «diplomatie

de guerre» ou «diplomatie de libération», lorsque le Front de la libération nationale (FLN) a adopté une politique de guerre et au même temps une diplomatie internationale au plus haut niveau. Après l'indépendance, la diplomatie algérienne avait acquis de «solides fondements» et «la capacité d'adaptation» à l'environnement international, dira M. Senouci Bereksi.

Dans le deuxième chapitre intitulé «Questions importantes pour la diplomatie algérienne», l'auteur aborde la Constitution algérienne, en tant que législation définissant «les grandes dimensions» de la diplomatie algérienne. Les réformes du ministère des Affaires étrangères, les ambassadeurs, les consulats et «la priorité» de l'intérêt national dans les relations internationales, sont également traitées dans ce chapitre par l'auteur qui présente une liste des questions et des grands domaines de la politique extérieure de l'Algérie. Le troisième chapitre intitulé «approches sur la diplomatie algé-

rienne», porte sur des exemples de pays «amis» qui ont un partenariat «important et historique» avec l'Algérie.

Sous le titre, «le Hirak populaire et la diplomatie», l'auteur relève dans le quatrième chapitre que «le caractère pacifique» ayant marqué les manifestations des Algériens en 2019 et leurs revendications de démocratie, de transparence et d'un Etat de droit avaient ont eu «un impact positif» sur l'image de l'Algérie à l'étranger.

L'ouvrage de 111 pages contient, en outre, plusieurs cartographies et photographies de personnalités historiques algériennes et étrangères ainsi que des images de sépultures, de ruines, de pièces de monnaie et des copies de manuscrits et de traités.

Diplômé de l'Ecole nationale de l'administration (ENA) en 1970, l'ancien diplomate a occupé plusieurs postes au ministère des Affaires étrangères avant sa retraite en 2018.

R. C.

Après une longue fermeture à cause de la Covid-19

## Les galeries d'art tentent de reprendre leurs activités en Tunisie

En Tunisie, les galeries d'art sont rares mais celles qui existent sont des tremplins pour les artistes contemporains tunisiens et une ouverture vers un marché international. Aujourd'hui, après la pandémie de Covid-19, peu ont rouvert. Celles qui ont fait le choix de reprendre leur exposition tentent d'offrir des propositions culturelles accessibles à tous et engagées dans le contexte actuel.

À Sidi Bou Saïd, le petit village de la banlieue de Tunis réputé pour ses maisons bleues et blanches ombragées de bougainvilliers, l'ambiance est calme pour une journée d'été. Les touristes ne sont pas encore revenus. On entend seulement au loin les clameurs de la plage. Une galerie d'art, celle

de Selma Feriani, a rouvert ses portes dès le déconfinement, avec des visites guidées d'une exposition d'un artiste tunisien. La propriétaire des lieux explique son choix de rouvrir pendant une telle période : «En général le public vient, on parle de l'expo, du programme, de ce qu'on va faire, etc. On est nourri à travers le public donc c'était très important pour nous de recevoir du monde même si on était super actifs en ligne.» En juillet, c'est le jeune artiste tunisien Malek Gnaoui qui est exposé. Il a travaillé sur le patrimoine de Carthage avec des matériaux pris dans un quartier populaire de Tunis. Briques, tôles ou encore restes de chantiers font renaître les figures de Vénus ou de Poséidon. Si le public était

au rendez-vous, les acheteurs eux, se font plus rares. «Avec la crise, on la vit encore, on a l'impression que les portes se sont fermées un peu partout, même à l'étranger, poursuit Selma Feriani. Cela nous impacte encore. Il n'y a pas eu d'aide gouvernementale du tout en Tunisie.»

D'autres ont aussi maintenu leur programmation comme la galerie El Birou à Sousse. Même si avec leur local situé en plein centre-ville, les propriétaires ont vécu une période de doute surtout en assistant à crise économique et sociale qui s'est accentuée avec le Covid-19, selon l'un des fondateurs de la galerie, Karim Sghaier : «À un moment où les gens cherchaient à se nourrir, cherchaient de la fa-

rine, là de vendre de l'art, ça remettait en question un peu tout ça.»

Il a finalement programmé, comme chaque année, le festival Utopies Visuelles, un parcours itinérant à travers Sousse. Karim essaye de ramener les jeunes et les étudiants vers l'art et le patrimoine : «Utopies Visuelles justement, c'est de se balader dans la ville et de découvrir à travers des œuvres, à travers du patrimoine, découvrir un Sousse autrement.»

Karim et Selma programment déjà d'autres événements pour le mois d'août alors qu'habituellement les galeries ferment l'été. Une manière de résister à leur façon à la crise que vient de connaître le pays.

L. B.

## Changement du système de compétition pyramidal «Le football national est appelé à entamer une nouvelle ère»

→ Le football national est «appelé à entamer une nouvelle ère», avec la mise en place d'un nouveau système de compétition pyramidal, appliqué dès la saison 2020-2021, avec notamment une Ligue 1 professionnelle à 20 clubs, a indiqué la fédération algérienne dimanche sur son site officiel.

«Nonobstant le caractère exceptionnel qui caractérisera le prochain exercice, imposé par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et auquel des adaptations sont nécessaires, comme le permettent et le soutiennent d'ailleurs les instances du football mondial (Fifa) et continental (CAF), le football national est appelé à entamer une nouvelle ère, avec le changement du système de compétition pyramidal», a souligné l'instance fédérale dans un communiqué. La saison 2019-2020 n'a pu aller à son terme en raison de la pandémie de Covid-19. La FAF a consulté les membres de l'assemblée générale pour donner suite à la saison. La majorité a opté pour le choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation. Comme conséquence à ce changement, la Ligue 1 professionnelle sera composée de 20 clubs, alors que la Ligue 2, dont la gestion



■ Pour la FAF, ce système de compétition connaîtra quelques modifications. (Photo : D. R.)

sera assurée par Ligue nationale de football amateur (LNFA), sera composée de deux groupes de 18 clubs chacun. «Ce Système, que tente de remettre en cause un cercle insignifiant pour des considérations fallacieuses, émane de la base qui s'est exprimée à plusieurs reprises sur ce sujet, à commencer par le Symposium sur le renouveau du football algérien organisé les 11 et 12 décembre 2017, jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2019, en passant par les sollicitations de l'ensemble des acteurs du football (clubs, ligues, DTN, commission d'experts) et les quatre regroupements régionaux tenus autour de ce dossier à Oran, Blida, Constantine et Ouargla», explique la FAF. Enfin, l'instance fédérale rappelle que «ce système de compétition pyramidal, tel qu'adopté par l'assemblée générale du 17 septembre 2019, et prévu pour la saison 2020-2021, connaîtra quelques modifications lors du prochain exercice transitoire, conformément aux décisions prises lors du bureau fédéral extraordinaire

du 29 juillet 2020 et faisant suite à la consultation écrite auprès des membres de l'AG».

### Série de réunions du 23 au 31 août

Et pour bien préparer la prochaine rentrée footballistique, la FAF organise du 23 au 31 août, une série de réunions, a annoncé dimanche l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La première réunion, prévue ce dimanche matin, «est consacrée aux dispositions réglementaires du football amateur pour la saison 2020-2021», précise la même source. Le lundi 24 août, il sera question de la préparation du calendrier des assemblées générales ordinaires restantes (AGO), et de celui des assemblées générales électives (AGE) de toutes les Ligues de wilaya, notamment. Le mardi 25 août, une réunion de travail sera consacrée à l'analyse de la situation de tous les championnats de jeunes de la saison 2019-2020 et une projection sur celle 2020-2021.

De son côté, le président FAF Kheireddine Zetchi, et celui de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar, présideront mercredi 26 août à 10h30 au Centre technique national de Sidi Moussa, une réunion de travail à laquelle seront conviés les présidents des clubs de Ligue 1 professionnelle, accompagnés des entraîneurs ou des DTS (directeur technique sportif, ndlr).

Le même lieu, soit l'auditorium Omar Kezzal du CTN de Sidi Moussa, abritera lundi 31 août à 10h30 une autre réunion, cette fois présidée par le président de la FAF et Ali Malek, président de la Ligue nationale de football amateur, en présence des présidents des clubs de la Ligue 2, accompagnés également des entraîneurs ou des DTS, souligne la FAF. Le président de la direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels Réda Abdouch, sera également présent à cette séance et fera un exposé sur la situation des clubs professionnels et abordera le volet relatif à la liquidation des sociétés sportives par actions. Lors de ces deux réunions, avec les 20 clubs de la Ligue 1 professionnelle d'une part, et des 36 clubs de la Ligue 2 répartis en deux groupes de 18 d'autre part, dont certains garderont leur statut professionnel, les présents examineront ensemble les différents scénarios du déroulement de la saison 2020-2021, explique l'instance fédérale.

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### L'Algérien Meziane contribue à la victoire de l'ES Tunis

L'attaquant algérien de l'ES Tunis, Abderrahmane Meziane a contribué au succès de son équipe samedi à domicile face au Stade Tunisien (2-1), pour le compte de la 21<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 tunisienne de football. L'ancien joueur l'USM Alger, a ouvert le score dès la 2<sup>e</sup> minute, réussissant son face à face avec le portier adverse, après avoir éliminé un défenseur au bord de la surface. Il s'agit de sa première réalisation de Meziane en match officiel, depuis son arrivée chez les «Sang et Or» en janvier dernier, en provenance d'Al-Aïn (Émirats arabes unis). Outre Meziane, trois autres algériens avaient été alignés dans le onze de départ de l'Espérance. Il s'agit Bedrane, Chetti et Benguit. A la faveur de ce succès, les protégés de l'entraîneur Moine Chaâbani, jusqu'ici invincibles, confortent leur position de leader avec 53 points, à dix longueurs du CS Sfaxien, alors que le Stade Tunisien qui a enchaîné un 7<sup>e</sup> match sans succès, conserve la 7<sup>e</sup> position avec 28 points. Pour rappel, l'attaquant algérien du CS Sfaxien Zakaria Benchaâ, s'est illustré samedi en signant un doublé, lors du match en déplacement face à Ben Guerdone (4-0).

### Schalke 04

## «Bentaleb est avec nous pour l'instant»

→ Le directeur sportif du Schalke 04 (Div. 1 allemande de football), Jochen Scheinder, a affirmé samedi au site du de Bundesliga, que le milieu international algérien Nabil Bentaleb, dont le prêt à Newcastle (Angleterre) est arrivé à terme, pourrait faire partie de l'effectif de l'équipe pour la saison 2020-2021. «Dans l'état actuel des choses, Bentaleb jouera pour nous au cours de la saison à venir car

aucun club ne lui a fait d'offre», a déclaré Scheinder, ajoutant qu'au cas où un club s'intéresse à lui, les dirigeants de Schalke 04 en discuteront avec le joueur. Pour le directeur sportif, la direction de Schalke 04 se concentre toujours sur les faits et ne s'implique pas dans des spéculations. «Donc, je suppose qu'il restera avec nous parce qu'il n'y a tout simplement rien de concret. Pour nous, les

contrats sont des faits». Bentaleb (25 ans) avait rejoint les «Magpies» de Newcastle en janvier dernier en prêt pour six mois avec option d'achat, qui n'a pas été levée par les Anglais. Le natif de Lille (France) compte 12 apparitions en Premier league. «A l'entraînement jusqu'à présent en Autriche pour le 2<sup>e</sup> stage de préparation, Bentaleb est très heureux d'être à nouveau avec l'équipe. Je m'attends

à ce qu'il apporte sa qualité et qu'il travaille avec nous pour préparer la nouvelle saison. Il l'a fait avec brio lors des premières séances d'entraînement», a indiqué Scheinder. Mis sur le marché des transferts depuis plusieurs mois, l'international algérien, Nabil Bentaleb, pourrait être cédé en cas d'offre sérieuse, surtout que Schalke 04 est en proie à des difficultés financières. ■

### NAHD

## Betrouni deuxième recrue estivale

→ L'attaquant de la JSM Skikda, club promu en Ligue 1 professionnelle de football, Réda Betrouni, s'est engagé avec le NA Hussein-Dey pour un contrat de deux saisons, a appris l'APS dimanche auprès du club algérois. Betrouni (29 ans) devient ainsi la deuxième recrue estivale du Nasria, après le milieu défensif Hocine El-Orfi, également signataire d'un bail de deux ans, lui qui effectue son retour chez les «Sang et Or», après un premier passage pendant trois saisons (2016-2019). Par ailleurs, le Nasria est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur en vue de la saison prochaine. Le nom de l'ancien coach de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud revient avec insistance du côté du NAHD, mais également celui de Dziri Billel, actuellement sur le

banc du CABB Arreridj, lui qui avait déjà dirigé le Nasria. Relégable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre. La date de la reprise des entraînements et le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'ont pas encore été fixés. ■

### JS Kabylie

## La direction dévoile la liste des libérés

→ Le directeur sportif de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Kamel Abdeslam, a dévoilé dimanche au cours d'une conférence de presse, la liste des joueurs libérés, où figure notamment le défenseur et capitaine Nabil Saâdou. Outre Saâdou, la JSK s'est passée également des services de l'attaquant Taoufik Addadi, ainsi que des défenseurs Taoufik Zeghdane, Amir Belaïli, Abderazak Itratni, et Walid Bencherifa. Pour rappel, la JSK reprendra du service le samedi 29 août avec le début du stage préparatoire en vue de la saison 2020-2021. La formation kabyle a entamé le marché des transferts en force, en engageant plusieurs joueurs, issus de différents de paliers, à l'image de Lyes

Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), Juba Aguiieb (ES Ben Aknoun), et Kerroum Ahmed (ASM Oran). L'attaquant de l'USM Bel-Abbès Litt Abderazak (27 ans), a donné son accord pour les rejoindre les «Canaris», en attendant d'officialiser son engagement dans les prochains jours. La JSK a terminé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4<sup>e</sup> place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre, alors que la date du coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été arrêtée. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Schalke 04**

«Bentaleb est avec nous pour l'instant»

**le match à suivre**

**Tunisie**

L'Algérien Meziane contribue à la victoire de l'EST

**football**

**NAHD**

Betrouni deuxième recrue estivale

# Football : Le marché dans tous ses états...

→ «Le marché des transferts aussi appelé mercato (Italianisme signifiant 'marché') désigne la période pendant laquelle les clubs professionnels de football sont autorisés à transférer ou à prêter leurs joueurs à d'autres clubs» et encore «les transferts ont toujours existé dans le football et leur prix augmente rapidement». Le Britannique Willie Groves est le premier joueur transféré pour 100 £.

Pour Nabil Neghiz, entraîneur du MC Alger «je pense qu'il n'y a pas de grands noms sur le marché. C'est mon avis. Ce n'est pas en ramenant des joueurs qui font la Une des journaux qu'on va construire une équipe compétitive».

On aime ou on n'aime pas le club où l'on évolue ? La question peut paraître bizarre, mais elle traîne derrière elle ce qui devrait provoquer débat. Des joueurs recrutés contre des sommes faramineuses, ne garantissent souvent pas le spectacle attendu, ou ne jouent pas. Des experts parlent de : contrats, transferts, commissions, évactions fiscales... Cela fait longtemps que les questions financières se sont emparées du monde du ballon rond. À présent, elles prédominent les compétitions. Tout est devenu un problème d'argent «Ceux qui en profitent ne sont pas les clubs en tant que tels, mais ceux qui tournent autour, les investisseurs, les agents de joueurs. Les salaires accordés aux joueurs grimpent. Les montants des transferts atteignent des sommets qui ne surprennent plus personne».

Aujourd'hui, on opte pour une équipe favorite, on débarque dans un club poudré de rose, rien d'anormale, mais pourquoi ce changement après seulement une ou deux saisons ? Son passage vers son nouvel environnement ne se fait pas sans commentaires. Ce sera à la saison de livrer sa réponse. Vous entendrez souvent, face aux médias «c'est une équipe de qualité, ce club me ressemble un peu plus, Inchallah je donnerai le max» ou encore «ce club m'intéresse pour son projet sportif... c'est un football passionné, un football populaire, un foot-



■ Le professionnalisme est aussi dans la tête, pas que sur le terrain.

(Photo : D. R.)

ball ambitieux et avec des moyens. Un club en progression». De quel projet sportif, parlent-ils ? Alors que nous savons que la grande majorité des clubs ne disposent pas de projets sportifs. Peut-être s'agit-t-il du projet financier qui l'obligerait à choisir ses nouvelles couleurs. Il arrive malheureusement que des joueurs soient recrutés sans pouvoir faire valoir leurs capacités, ne serait-ce une seule fois sur le terrain. Il y a même des joueurs qui ne bénéficient pas de la confiance du staff technique, conséquence, ils réclament leur libération, mais ne l'obtiennent pas aussi facilement. «Ne sachant quoi faire pour se libérer du joug de leurs responsables hiérarchiques, ils se désistent de leurs arriérés pour pouvoir enfin obtenir leur lettre de libération ! Pourtant, il suffisait juste à ces joueurs de... jouer la carte de la réglementation. A ce sujet, les lois sont on ne peut plus claires», souligne un professionnel. Un joueur professionnel peut rompre le contrat qui le lie à son club employeur d'une façon unilatérale s'il n'a pas perçu de salaire depuis trois mois ou plus. La Fédération internationale de football l'indique dans son commentaire du règlement du statut et du transfert des joueurs. Dans le quatrième chapitre consacré à la «stabilité contractuelle entre professionnels et clubs», il est ainsi indiqué dans l'article 14 qu'en «présence d'un cas de juste cause, un contrat peut-être rompu par l'une ou l'autre des parties sans entraîner de conséquences (ni paiement d'indem-

nités ni sanctions sportives)». Et de quelle nature une cause est juste et mérite-t-elle un tel recours à la résiliation unilatérale ? «Un joueur et son agent qui réclament les salaires et les primes, on ne peut rien leur reprocher. Au contraire, et même si on a des joueurs qui ne méritent pas les contrats qu'ils signent, personne n'a obligé les clubs à les signer».

**La CNLR pour rétablir leurs droits**

A la base, il y a une mauvaise décision des recrutements et une mauvaise gestion de la grille des salaires. «Les clubs ne semblent pas en mesure de résoudre par eux-mêmes leurs problèmes financiers, car il y a des écarts trop grands entre leurs rentrées d'argent et leurs dépenses. On négocie mal un contrat, on accorde des avantages qui dépassent les moyens du club. D'où la majorité des joueurs partis ont recouru à la CNLR pour être rétablis dans leurs droits. En cause, un manque de transparence et l'impunité des présidents de clubs qui, élus pour quelques années, ont tout intérêt à faire venir des joueurs confirmés pour satisfaire les supporters et récolter des résultats immédiats, au détriment d'un investissement à long terme. On assiste à la transition d'un système marqué par la mauvaise gestion, l'absence de responsabilités et le manque de vision à une structure plus professionnelle et organisée. En décembre 2019, la direction de l'USM Bel-Abbès s'est déclarée, incapable de s'acquitter de ses dettes envers d'an-

ciens joueurs estimées à un peu plus de 90 millions DA. «Vu la crise financière dans laquelle se débat le club, nous ne sommes pas en mesure de régler toute cette somme, même si cela va nous valoir d'être privés de recrutement lors du mercato hivernal», avait déclaré à l'APS le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad.

Pire encore, l'entraîneur des Aigles noir, le Tunisien El Kouki, exige, pour renouveler son contrat, la régularisation de ses arriérés qui se chiffrent à quatre mensualités soit 40 000 euros, plus la prime du podium, comme cela était mentionné entre lui et Fahd Helfaya à la signature du contrat et qui est de 5 000 euros. Il exige aussi l'augmentation de ses adjoints de 20 000 euros, en sus de la double prime des matches disputés par le club. Il réclame également la prise en charge totale de tout le staff technique, frais de location et certaines charges liées à l'hébergement. Il réclame donc une régularisation, sinon un chèque de garantie dûment certifié, au même titre que pour les autres membres de son staff technique de nationalité tunisienne. Le football ne peut être cela.

H. Hichem

**A voir**

- BelN Sports 1 : Toulouse - Dunkerque à 19h30
- BelN Sports 1 : Troyes - Le Havre à 21h30